



## Bilan de l'entrevue au cabinet du ministre de l'Education nationale en date du mercredi 11 avril 2018

Une délégation de l'APBG (Serge Lacassie, David Boudeau et Marc Jubault-Bregler) a été reçue le 11 avril 2018 en audience au ministère de l'Education nationale par Madame Isabelle Bourhis, conseillère sociale, chargée des partenariats et de la vie scolaire et par Monsieur M. Mathéoud de la DGESCO (direction générale de

l'enseignement scolaire). Cette entrevue fait suite à notre demande d'audience datée du 24 mars et à la lettre ouverte adressée au ministre le 7 avril 2018.

A cette occasion, nous avons exposé et argumenté les propositions d'amendement des projets d'arrêtés relatifs à la structure et aux horaires des classes de seconde et du cycle terminal.

### **Concernant les heures de l'enveloppe complémentaire permettant de faire des groupes à effectif réduit**

Le ministère ne souhaite pas, comme l'APBG l'a demandé, inscrire dans les articles correspondants la recommandation qui permettrait de tenir compte des enseignements faits dans des salles spécialisées car pour des raisons de sécurité, la capacité d'accueil de ces salles limite forcément selon lui, le nombre d'élèves pouvant y travailler et justifie de surcroît la nécessité d'avoir des groupes à effectif réduit.

De plus, le maintien de l'évaluation des capacités expérimentales en terminale dans le futur Baccalauréat justifie également, selon le ministère, la nécessité de faire des TP en SVT et physique-chimie.

Concernant la proposition de l'APBG de flécher les horaires des TP (2h en première et 3h en terminale), le ministère précise que ce sera au Conseil supérieur des programmes (CSP) de définir la part des enseignements nécessitant des TP.

Bien que nous ayons expliqué pourquoi il était nécessaire d'augmenter à 10h l'enveloppe horaire supplémentaire (pour l'instant prévue à 7 heures) en première et terminale, le ministère a estimé que cela n'était pas nécessaire, car ce sont des moyens donnés globalement (qui peuvent être recroisés) et que ces moyens seraient suffisamment importants pour permettre de faire des enseignements en groupes à effectif réduit. Le ministère ajoute, que ces moyens supplémentaires pourront être abondés pour des besoins particuliers d'établissements et des situations particulières comme les lycées : moins attractifs, difficiles, à dimension internationale, à petite structure.

### **Concernant l'enseignement complémentaire en terminale**

L'APBG a demandé qu'il y ait, comme pour les mathématiques, un enseignement complémentaire de SVT en terminale. Mais, au lieu de l'ajouter, le ministère souhaite faire en sorte que le programme de maths complémentaires soit adapté aux besoins de recrutement en PACES. Il a d'ailleurs déjà entrepris un travail en ce sens auprès de l'Académie de médecine.

En évoquant alors le problème des élèves souhaitant s'orienter en BCPST, le ministère s'est engagé à contacter également les directeurs d'écoles d'agro-veto pour que cet enseignement complémentaire de mathématiques soit également adapté aux BCPST.

En conclusion, un élève qui souhaiterait faire PACES ou BCPST devrait prendre PC et SVT en enseignements de spécialités de terminale et mathématiques complémentaires.

### **Concernant l'enseignement scientifique de tronc commun**

Le ministère précise que c'est au CSP de définir le programme de cet enseignement et ainsi de déterminer les disciplines qui s'y rattacheront. Le ministère a tout de même signalé que ce serait un enseignement scientifique incluant les sciences expérimentales. Une idée serait de proposer des thèmes au choix, ce qui permettrait aux équipes pédagogiques de faire un enseignement scientifique en tronc commun différencié en fonction des choix de spécialités.

### **Concernant la seconde**

Le ministère a reprécisé que les sciences de la vie et de la Terre sont bel et bien maintenues dans le tronc commun sur toute l'année de seconde (élément qui n'était pas prévu dans le rapport Mathiot). Sur ce point, l'APBG demande (argumentaire dans la lettre ouverte) le passage à 2 h et le souhait de rétablir un enseignement scientifique optionnel (comme les MPS actuellement) en seconde.

Serge Lacassie  
David Boudeau  
Marc Jubault-Bregler